PREJ 45
EN HAUTE MER

Monsieur le Directeur des E.S.P,

Depuis plusieurs mois, nous n'avons cessé de vous alerter sur la situation délicate que connaît actuellement le **P.R.E.J. d'Orléans/Saran**, notamment en raison du manque criant de personnel d'encadrement.

Les départs simultanés et non anticipés de l'ancienne responsable du P.R.E.J. et de la brigadière-cheffe, récemment promue officier, auraient dû être anticipés et compensés immédiatement. Malheureusement, aucune mesure n'a été prise, laissant **le P.R.E.J. 45** en **situation critique**, malgré nos alertes répétées.

Vous avez, certes, mis en place une solution temporaire en détachant le Major du P.R.E.J. de Saint-Maur jusqu'au mois d'août prochain. Toutefois, à ce jour, il manque toujours un officier responsable (attendu fin août) ainsi que trois brigadiers-chefs encadrements.

Notre responsable par intérim, arrivé dans un contexte particulièrement difficile, n'a pu compter que sur le soutien d'un officier à **mi-temps thérapeutique**, malgré ces contraintes majeures, **ce Major a brillamment relevé le défi !**

Sous son autorité, de réelles avancées ont été réalisées :

- Une répartition équilibrée des heures travaillées sur l'année pour chaque agent.
- L'achat de vestes floquées et d'équipements sportifs pour chaque personnel.
- L'attribution de jours de congés exceptionnels aux agents volontaires sur certaines missions.
- Récupération et finalisations de certains dossiers mis aux oubliettes comme les congés d'été et les demande des congés bonifiés pour cette été non transmis !

Malheureusement, ces actions positives semblent systématiquement ignorées ou minimisées par certains. Nous constatons régulièrement des comportements qui traduisent un manque de maturité et une perpétuelle insatisfaction, peu dignes d'un cadre professionnel.

Concernant les critiques émises par certains syndicats, il est vrai que notre actuel responsable a parfois des propos directs, mais cette franchise mérite, selon nous, d'être préférée à l'hypocrisie ambiante.

Les difficultés liées à l'entretien des véhicules résultent directement de contraintes opérationnelles réelles : fermeture hebdomadaire du garage, contrats ALD contraignants, refus de concessionnaires et modification fréquente de missions par la Magistrature. De même, les changements réguliers de plannings sont inévitables compte tenu de l'actuelle politique pénale d'incarcération intensive, nécessitant une adaptation constante des équipes opérationnelles.

Par ailleurs, **nous déplorons vivement le recours peut courageux d'un certain syndicat** à des dénonciations par mail auprès de la direction, **largement fondées sur des allégations mensongères, diffamatoires et potentiellement passibles de poursuites judiciaires**. De telles méthodes mettent en lumière **l'amateurisme syndical** d'un certain représentant local, illustré notamment par des erreurs manifestes (composition erronée de son bureau syndical certains membres ne sont même plus dans l'administration ! Absence d'assemblée générale depuis sa création les adhérents apprécieront)

Qui veut noyer son chien l'accuse de la rage

Rappelons que le rôle syndical ne se résume pas à l'exploitation abusive des articles 13 ou 15 pour optimiser des congés personnels.

Monsieur le Directeur, il est impératif de rétablir et de garantir un encadrement adapté aux exigences réglementaires et opérationnelles du **P.R.E.J 45**, à savoir :

- **Un officier responsable du P.R.E.J.**
- **Un officier adjoint au responsable du P.R.E.J.**
- **Trois brigadiers-chefs encadrements**

FO JUSTICE DISP Dijon apporte tout son soutien au responsable intérimaire du P.R.E.J. 45 et lui souhaite pleine réussite dans sa prochaine affectation.

SLP FO DISP Dijon
72 Rue d'Auxonne ; 21000 DIJON

SLP FO Justice Dijon
Le : 26 06 2025